

FONDS DE DOTATION RÉDÉLÉ

Le Fonds de Dotation RÉDÉLÉ **octroie des bourses aux étudiants** rencontrant des difficultés financières.

Il les **accompagne** également jusqu'à l'obtention de leur diplôme dans leur recherches de stage, d'alternance ou d'emploi grâce à un **parrainage de cadres et chefs d'entreprise normands**.

Le Fonds de Dotation offre également lors d'actions sociales ciblées **des ordinateurs** aux étudiants les plus démunis.

“ L'égalité des chances est un principe à défendre coûte que coûte. Que des adolescents renoncent à entamer ou à poursuivre des études supérieures à cause d'un manque de ressources est inacceptable. ”

• Laurent MARTENAT
Président de RÉDÉLÉ

NOS MISSIONS

Favoriser l'égalité des chances

Le fonds de dotation accorde des bourses d'un montant de 1000 à 3000€ par an selon les ressources et les études entreprises.

Elle s'ajoute à la bourse du CROUS jusqu'à l'obtention du diplôme de l'enseignement supérieur.

La bourse est renouvelée chaque année sous réserve de l'obtention d'excellents résultats et d'une forte implication du boursier.



Accompagnement par un professionnel normand

Les parrains et marraines sont des cadres et chefs d'entreprise normands qui ont un lien régulier avec leur filleul.

Ils apportent soutien et conseils durant tout le parcours étudiant et peuvent assister l'étudiant dans ses recherches de stage, d'alternance ou d'emploi.

Chaque fin d'année scolaire, un entretien bilan est réalisé entre le parrain et l'étudiant.

Le fonds de dotation décidera en fonction de l'entretien et des résultats de l'étudiant du renouvellement ou non de la bourse...



CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être élève de terminale dans un établissement normand.
- Obtenir un baccalauréat général ou technologique français, mention Très Bien ou Bien.
- Rencontrer des difficultés pour financer ses études supérieures.*
- Faire preuve d'une motivation forte.

* Les revenus imposables de la famille ne devront pas dépasser 20 000€ par an.



DONATEUR

Vous êtes chef d'une entreprise normande. Vous souhaitez être parrain ou marraine d'un étudiant,

Vous souhaitez faire un don au Fonds de Dotation RÉDÉLÉ, contactez-nous par mail fondsdedotation@redele.fr

Candidature et calendrier

à télécharger sur martenat.fr et à adresser par voie postale au Fonds de Dotation avant le 30 juin
Examen et pré-sélection des dossiers en juillet

Adresse :

Fonds de Dotation RÉDÉLÉ – 1 rue de la Brèche – BP 558 – 76808 Saint-Etienne-du-Rouvray Cedex
fondsdedotation@redele.fr